CONSEIL ADMINISTRATIF

PALAIS EYNARD
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4
CASE POSTALE 3983
CH-1211 GENÈVE 3
T +41(0)22 418 29 00
F +41(0)22 418 29 01
www.ville-ge.ch

VILLE DE GENÈVE

Monsieur Thierry Piguet
Président du Conseil municipal

Genève, le 22 avril 2009

Retrait de la PR-337 : « Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1'506 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain dans le quartier des Acacias »

Monsieur le Président,

Le 6 avril 2004, le Conseil administratif présentait à la délibération du Conseil municipal la proposition de crédit PR-337 mentionnée en titre, destinée à couvrir les frais relatifs à :

- l'étude d'aménagement d'une place piétonne et de ses accès rues du Grand-Bureau et Gustave-Revilliod ;
- l'étude d'aménagement de la rue Caroline ;
- l'étude d'aménagement du carrefour Dussaud-Wilsdorf, de la rue Hans-Wilsdorf et de la passerelle de l'Ecole-de-Médecine avec ses accès.

Cette proposition était renvoyée pour examen à la commission de l'aménagement et de l'environnement. A l'issue de ses travaux, la commission décidait de refuser cette demande de crédit le 12 avril 2005, en raison de son montant jugé trop élevé et injustifiable.

Or depuis cette date, les rapports de majorité et de minorité ne sont jamais parvenus au secrétariat du Conseil municipal, ne permettant pas de clore cette proposition.

Le 17 mars 2008, considérant notamment le manque d'aménagements et d'espaces communs dans le quartier des Acacias et la nécessité d'améliorer la zone 30 km/h, le Conseil municipal renvoyait au Conseil administratif la motion M-756 *« Une place pour les Acacias ! »* demandant précisément d'aménager de façon définitive un des tronçons concerné par la PR-337.

Aujourd'hui, force est de constater que plusieurs des objets inclus dans la PR-337, pour lesquels le Conseil administratif souhaitait mener une étude, ont été traités par d'autres biais.

Il s'agit de la rue Hans-Wilsdorf qui a fait l'objet d'un projet d'aménagement mené par la fondation Wilsdorf en complément au projet de construction d'un nouveau pont sur l'Arve.

La rue Caroline a, quant à elle, été examinée dans le cadre du bilan de la zone 30 des Acacias, à l'occasion de laquelle des améliorations ont été proposées. Une demande de crédit pour l'amélioration des zones 30 existantes sera prochainement présentée, incluant le financement de ces travaux.

Au vu de ce qui précède, notre Conseil a décidé de retirer la PR-337 et présenter à la délibération de votre Conseil une nouvelle proposition pour financer une étude répondant aux invites de la motion M-756 *« Une place pour les Acacias ! »*.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Directeur général :

Jacques Moret

Le Vice-président :

Rémy Pagani

Copie : Mme Anne-Marie Gisler, présidente de la commission de l'aménagement et de l'environnement